



Convocation à l'assemblée générale annuelle de votre Caisse Desjardins du Réseau de la santé



DATE : Jeudi 4 avril 2024

HEURE : 18 h 30

Le lien pour assister à l'assemblée est disponible à l'adresse suivante :

www.desjardins.com/caissesante

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel**. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation** en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant la diffusion de l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023;
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes);
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- Décider de la répartition des excédents annuels et les ristournes
- Voter pour élire des membres du conseil d'administration



Élection au conseil d'administration

Cinq (5) postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

Groupe	Nombre de postes à pourvoir	Candidats	Résultats
Domaine de la santé pour la province de Québec sans limites géographiques	3	Mme Katia Caceres Mme Stéphanie Carlos Mme Gahaldyne Lamarre M. Jean Langevin M. Samuel Trottier-Lapointe	Élection
Domaine de la santé de Laval-Laurentides	1	Mme Karine Lehoux	Élue par acclamation
Domaine de la santé de Chaudière-Appalaches	1	0	Comblé via l'article 6.17 du RIC (aucune élection requise au Groupe C)

Veillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 13 février 2024 à 15 h 00.

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant : www.desjardins.com/caissesante. Le rapport annuel 2023 est également disponible.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.